

Article 1 – Objet

La Billetterie permet à des organisateurs (ci-après dénommés les « **Organisateurs** ») d'événements (ci-après désignés les « **Événements** ») de proposer à la vente leurs billets (ci-après appelés les « **Billets** ») via le site internet www.pyreneescathares.com (ci-après le « **Site** »).

Les personnes procédant à l'achat de ces billets sont désignées comme les « **Acheteurs** », tandis que les personnes en possession des billets et les utilisant sont appelées les « **Participants** ».

Les présentes **Conditions Générales de Vente** s'appliquent à tout achat de billet effectué par l'intermédiaire de la Billetterie.

Les Organisateurs sont **entièrement responsables** du bon déroulement de l'Événement. Les présentes conditions ne régissent **pas** l'organisation ou la tenue de l'Événement lui-même.

Les Organisateurs peuvent ajouter leurs propres conditions particulières relatives à l'Événement. Le cas échéant, ces conditions spécifiques seront présentées à la suite des présentes.

Article 2 – Tarifs

Les tarifs des **Billets** sont indiqués en **devise** conformément à la réglementation en vigueur. Sauf mention contraire, les prix affichés sur la Billetterie sont exprimés **Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

Les **Organisateurs** disposent du droit de **modifier les tarifs** à tout moment pendant la période de vente.

La **facturation**, réalisée par la société exploitant la Billetterie, s'effectue sur la base du tarif **en vigueur au moment de la création de la commande** par le Participant.

Article 3 – Disponibilité

La **Billetterie** informe les Acheteurs en **temps réel** de la disponibilité des Billets au moment de la passation de commande.

Si certains Billets deviennent indisponibles entre le début et la fin du processus de commande, le système en informera automatiquement l'Acheteur.

Avant la validation et le paiement, l'Acheteur a la possibilité de **vérifier le contenu de sa commande**.

Article 4 – Données personnelles

Conformément à la **loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, ainsi qu'aux textes européens applicables, le traitement de vos données personnelles fait l'objet d'une **déclaration auprès de la CNIL**(Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Vous disposez d'un **droit permanent d'accès, de modification et de rectification** des données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : **webmaster@pyreneescathares.com**

Collecte des données

Lors de la commande, certaines **informations personnelles** vous concernant ainsi que celles des Participants peuvent être collectées.

Les **données nécessaires** au traitement de la commande par la Billetterie sont les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail de l'Acheteur

Ces données peuvent également être utilisées par l'Organisateur pour vous contacter en cas de problème relatif à votre commande.

Des **informations complémentaires** peuvent être demandées par l'Organisateur, notamment en cas de **report ou d'annulation** de l'Événement. Dans ce cadre, **l'Organisateur est seul responsable** de la conservation, de la sécurité et de l'utilisation des données personnelles auxquelles il a accès.

Transmission des données

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, vous **autorisez la transmission de vos données personnelles** à l'Organisateur de l'Événement. Celui-ci est **seul responsable** de leur gestion ainsi que des contenus qu'il pourrait adresser aux Participants.

Article 5 – Paiement

La validation de votre commande implique **l'obligation de payer le prix indiqué**. Un **seul mode de règlement** est autorisé par commande.

5.1 Paiement par carte bancaire

Le paiement peut être effectué par carte bancaire des types suivants : **Carte Bleue, VISA, EUROCARD, ou MASTERCARD**.

Le traitement des paiements est assuré par **notre partenaire bancaire**, dont les coordonnées sont accessibles sur la page « **Mentions légales** » du Site.

Le système de paiement peut utiliser la technologie **3D Secure**, qui permet d'authentifier le porteur de la carte afin de limiter les fraudes.

Une fois la transaction validée par la banque :

- Votre **compte bancaire est débité** du montant de la commande.
- Une **confirmation de commande** vous est adressée par e-mail.
- Une **facture** peut être téléchargée à partir de ce message de confirmation.

En cas de refus ou d'invalidation du paiement **après émission du Billet ou de la commande**, celle-ci sera **annulée** automatiquement, et **l'accès à l'Événement sera refusé**.

Sécurité des paiements

Les échanges avec le Site sont **sécurisés via un chiffrement SSL**. Les **coordonnées bancaires** saisies ne sont **pas conservées** par notre système.

Les paiements électroniques sont réalisés **directement sur le site du partenaire bancaire**, qui en assure la **sécurisation** à l'aide de technologies de chiffrement et d'authentification conformes aux normes en vigueur.

Article 7 – Confirmation de commande

Une fois votre commande **payée**, un **message de confirmation** s'affiche à l'écran. Simultanément, un **e-mail de confirmation** vous est envoyé, contenant vos **Billets** en pièce jointe.

Il vous appartient de **vérifier la bonne réception** de ces billets. Veuillez noter que certains **fournisseurs de messagerie** peuvent occasionner un **décali de livraison**.

En cas de non-réception des billets **après plusieurs heures**, nous vous invitons à **contacter directement l'Organisateur** de l'Événement.

Vous pouvez également :

- Vérifier l'état de votre paiement,
- Ou **renvoyer vos billets** via le module de vente de la Billetterie.

La **non-réception des billets** n'annule **en aucun cas** la validité de la commande.

Article 8 – Livraison et validité des Billets

8.1 Livraison

Les **Billets Électroniques** ou un **lien de téléchargement** sont envoyés automatiquement à l'adresse e-mail de l'Acheteur, immédiatement après la confirmation de la commande.

8.2 Caractéristiques des Billets

Conformément à la réglementation, chaque Billet comporte de manière visible ou codée les informations suivantes :

- Identification de l'Organisateur
- Nom de l'Événement
- Nom du tarif
- Prix payé par l'Acheteur
- Numéro unique d'identification du Billet et de la commande

8.3 Support et présentation du Billet

Format papier

Le Billet doit être **imprimé** en noir et blanc ou en couleur sur une feuille **A4 blanche** et vierge. Le document doit être en bon état et parfaitement lisible. Les **Billets endommagés ou illisibles** seront considérés comme **non valides**.

Format numérique

La **présentation sur support numérique** (smartphone, tablette) est **possible uniquement si cela est précisé** par **l'Organisateur** sur le Billet. Dans ce cas, le Participant reste **entièrement responsable** de sa capacité à présenter le Billet au format numérique à l'entrée de l'événement.

Aucun duplicata ne sera fourni, en dehors du Billet initial.

L'Organisateur **décline toute responsabilité** en cas de problème lors de la commande, du téléchargement ou de l'impression du Billet.

8.4 Unicité et validité

Chaque Billet possède un **numéro d'identification unique** et un **code-barres**. Il ne peut être utilisé **qu'une seule fois** pour accéder à l'événement.

En cas de **perte, vol, duplication ou contrefaçon**, seule la **première personne** à présenter le Billet sera autorisée à entrer. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'usage frauduleux.

Le Billet est valable uniquement pour :

- Le **lieu**, la **date** et l'**heure** indiqués,
- La **durée de l'événement** (il doit être conservé jusqu'à la fin).

Le Billet peut être **nominatif** si ce paramètre est activé par l'Organisateur. Dans ce cas, le **nom de l'acheteur et/ou du bénéficiaire** apparaîtra sur le Billet. Un Billet nominatif est **personnel et incessible**, sauf **autorisation expresse** de l'Organisateur.

La **reproduction, duplication ou contrefaçon** des Billets est **strictement interdite**. Les Organisateur se réservent le droit de **refuser l'accès** à l'événement sans remboursement en cas de non-conformité.

8.5 Contrôle des Billets

L'Organisateur est libre de vérifier la **validité** des Billets à l'entrée. Il n'est **pas tenu de vérifier l'identité du détenteur**, car chaque Billet contient un identifiant unique et imprédictible.

Il est donc de la **responsabilité du Participant** de conserver son Billet en toute confidentialité. L'accès peut être **refusé** en cas de présentation d'un Billet déjà utilisé.

8.6 Justificatif d'identité

L'Organisateur peut exiger un **justificatif d'identité** à l'entrée. Si les Billets sont **nominatifs**, le Participant devra présenter un document officiel avec photo (carte d'identité, passeport, etc.).

Des **justificatifs complémentaires** peuvent également être demandés, conformément aux **instructions précisées sur le Billet** et dans l'**e-mail de confirmation**.

Article 9 - Remboursement

Absence du droit de rétractation

Selon les dispositions législatives de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, les Billets ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est alors juridiquement considérée comme ferme et définitive.

Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Seuls deux

cas peuvent provoquer un remboursement :

- L'événement est annulé ou substantiellement modifié
- L'organisateur autorise le remboursement et met à dispositions les fonds pour rembourser

Le remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial. Aucun frais de quelque nature que ce soit ne sera remboursé ou dédommagé. Toute décision d'annulation, de report ou de modification d'un événement est de l'entière responsabilité de l'Organisateur

Article 10 – Service client

Pour toute demande de l'Acheteur relative à l'événement ou aux conditions d'accès, le Participant doit s'adresser à l'Organisateur dont il trouvera les coordonnées sur la page de vente des Billets

Si le consommateur a adressé une réclamation et n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, l'acheteur peut avoir recours à notre médiateur MCP Médiation, Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges. Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

Article 11 – Droit applicable

Le droit applicable est le droit français quel que soit le lieu d'organisation de l'Événement. Toute difficulté relative à l'interprétation, à l'exécution du contrat relèvera de la compétence des tribunaux de Paris, quels que soient le lieu d'exécution des présentes et quel que soit le domicile du défendeur.

Conformément à l'Article L121-20-3 du code de la consommation, L'organisateur est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance.

Article 12 – Acceptation des conditions générales

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que celles qui auraient pu être ajoutée par l'Organisateur concernant la tenue de l'événement. Les données de connexion et de transaction conservées par font preuve.

Article 13 – Mentions légales

L'organisateur

SPL Tourisme et Patrimoine des Pyrénées Cathares

3 Place Henri Gabarrou

09300 Lavelanet

SIRET : 939 713 269 R.C.S. Foix

Email : voir page contact du site <http://www.pyreneescathares.com>

Représentant Légal : M. Sanchez

